

Vivre à Lannédern

Bulletin municipal d'information

n°7 - Avril 2010

Edito

NOTRE ÉCOLE COMMUNALE

Les lois Jules Ferry de 1881 et 1882 déclarent l'école primaire publique, gratuite, laïque et obligatoire ; gratuite pour les familles en ce sens que c'est l'état qui assure la rémunération des enseignants et les communes qui prennent en charges les frais de fonctionnement et d'investissement des écoles.

Priorité dans l'action de la municipalité, le maintien et la défense de notre école représente une part importante du budget de la commune : 23 % du budget de fonctionnement.

La mairie a en charge la rémunération du personnel non enseignant et tous les postes de charges liés à l'entretien du bâtiment, l'énergie, le matériel. Elle verse une subvention à l'APE de 750 € pour aider au financement des activités pédagogiques, et alimente à hauteur de 2500 € la caisse de l'école qui, gérée par les enseignants, sert à l'achat des fournitures, livres et manuels scolaires.

De plus, la municipalité a choisi de maintenir deux services nécessaires, mais de qualité, au sein de l'école, avec un coût modéré pour les familles : la cantine et la garderie :

- ◆ Notre cantine offre aux enfants de vrais repas variés et cuisinés de façon traditionnelle et familiale. Beaucoup d'écoles sont déjà passées à la restauration industrielle moins coûteuse. Le coût du repas payé par les familles (2.10 €) couvre grosso modo l'achat des denrées alimentaires, soit environ 50 % des dépenses de ce service.
- ◆ Notre garderie, municipalisée en 2007, offre un large créneau horaire d'accueil, de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30, répondant ainsi aux contraintes d'horaires professionnelles des familles. La cotisation payée par les parents (1.64 € pour le matin ou le soir, ou 2.67 € pour le matin et le soir) représente environ 25 % du budget garderie.

Cependant, malgré la volonté de poursuivre ces efforts, notre municipalité, comme beaucoup de petites communes rurales pauvres en ressources budgétaires, ne couvre pas toutes les charges : il en reste à la charge des familles ; c'est là qu'intervient l'APE : association des parents d'élèves.

Elle entre dans sa 41^{ème} année d'existence et elle est toujours là. Elle reste un acteur important de la vie de notre école. Comme beaucoup d'associations, elle reste fragile car reposant principalement sur le bénévolat des parents. Plusieurs communes à ce jour ont vu la leur s'éteindre. Chez nous, à Lannédern, elle reste forte et active et ce malgré un petit effectif d'élèves et donc de parents.

Son rôle principal est de financer au maximum les dépenses liées aux activités pédagogiques, complémentaires et nécessaires dans la vie des écoliers : déplacement en car, coûteux en zone rurale (250 €) pour les sorties scolaires, cinéma, musées, rencontres sportives intercommunales, ... mais aussi les goûters de Noël et de Pâques et les dépenses de matériel indispensables au maintien d'un certain niveau d'instruction : dictionnaires et livres pour la bibliothèque, équipement et jeux éducatifs, graines et outils pour la zone jardinée par les enfants, appareil photo numérique pour les initiation à l'informatique, etc, etc ...

Cependant, d'autres activités ne peuvent être financées seulement par les familles ou la municipalité ; c'est alors qu'intervient une synergie des efforts entre ces 2 acteurs pour mener à bien les projets : la municipalité a payé les matériaux et les parents d'élèves ont assuré la main d'œuvre pour refaire à neuf les peintures et parquets de la bibliothèque et de la salle informatique. L'organisation de la porte ouverte de l'école, comme l'achat des tapis de gym ont été financé en commun. De même pour les 2 heures de cours de breton par semaine, la municipalité et l'APE règlent chacune un quart du coût (le conseil général finance l'autre moitié).

Pour l'APE, toutes ces activités représentent un budget annuel d'environ 5000 € soit 150 € par écolier. A chaque instant, notre petite école rurale demande et doit unir dans la concertation les efforts de tous ses acteurs : parents d'élèves, enseignants, personnels, municipalité ...

Elle doit vivre et continuer cette école car elle est le poumon vivant et parfois agité et remuant de notre commune.

Un clocher, un bourg, une mairie, un monument aux morts, une école, une communauté de gens, ... Voilà des mots simples, voilà des jolis crayons de couleurs pour dessiner un village...

Et vous vouliez débattre, messieurs, sur l'identité nationale ? Moi je vous parle d'identité communale !

Stéphane ROLLAND, Conseiller municipal.

VOTE DU BUDGET 2010, la réflexion du moment



En Mars 2008 vous nous avez fait confiance pour construire la commune de demain sur la base d'un projet municipal porteur d'avenir. C'est cette nouvelle étape dans la vie de notre commune que nous poursuivons ensemble. 1500 ans d'histoire, la richesse de notre patrimoine, la nature en abondance, le charme préservé, autant de ressources que cette mosaïque nous lègue en responsabilité et en héritage.

Nous menons en permanence depuis deux ans une réflexion de fond. S'appuyant sur notre passé, avec notamment la conservation et la reconquête de notre patrimoine et la valorisation de celui-ci nous devons nous tourner vers un avenir différent mais qui ne fera que mettre plus en avant encore le charme et l'identité de notre commune.

Le résultat des comptes 2009 se résume comme suit :

Commune budget principal: Une année favorable financièrement marquée par la stabilisation des employés communaux, la maîtrise des dépenses à caractère général et des recettes complémentaires liées au personnel (qui sont les bienvenues).

Le résultat de clôture de l'exercice 2009 (Investissement et Fonctionnement) présente un excédent de 25 000€. Une année normale/moyenne nous permet de dégager un autofinancement médian de l'ordre de 20 000 €.

Assainissement: Le résultat de clôture de l'exercice 2009 (Inv. et Fcmt) présente un excédent de 2 000€.

2010 trois opérations majeures sont programmées

↳ Le commencement de la réhabilitation du bourg historique (la voirie, les halles et la mare pédagogique) avec 80% de subventions certaines par l'achat l'échange puis le nettoyage des parcelles derrière le lavoir, 1/3 du hangar et le « loch » attenant ainsi que les ruines d'un appentis. Nous comptons sur les bénévoles pour mener à bien cette opération et ainsi fournir à l'architecte un site dégagé et apaisé qui lui permettra de dresser un bon projet.

↳ La réfection des voiries de Douarguenou, RD14 à VC3 via Coat ar Roch, Begroas, les 2 bergam et Mez Coz Coat ar Bail.

↳ L'étanchéité du clocher et la protection des vitraux avec 50% de subventions.

⇒ La communauté de communes se désengage sur la contribution de solidarité ce qui nous contraint à prendre une mesure désagréable mais nécessaire d'augmentation des impôts directs pour équilibrer le budget.

Une approche de l'endettement de la commune

L'endettement s'apprécie sur le montant de la somme des intérêts annuels lié aux emprunts en cours. En bilan 2009 ce montant était de 10 000€ ce qui nous situe sur un endettement de 35€ par habitant pour une moyenne départementale de 65€ pour les communes 250 - 500 habitants.

Autant dire que nous sommes faiblement endettés.

Nos emprunts sont échelonnés 2013-2017-2022. Nous envisageons de réaliser un emprunt en 2013 en remplacement de celui qui se termine.

Chère école ; un projet d'avenir

L'école de demain est en marche avec les TICE (Technologies de l'Information de la Communication de l'Enseignement) L'inspection académique pourrait nous acculer à supporter leur décision d'affectation des postes d'enseignants en fonction du nombre d'élèves. Cela est compréhensible mais il faut ajouter le nombre de niveaux par classe, le nombre d'élèves en difficulté, les mouvements des enseignants, l'évolution pédagogique, l'état d'esprit des nouveaux néo-ruraux, une commune sans école ???? Tout cela pourrait nous mener vers une proposition de rapprochement pédagogique avec une commune limitrophe dans l'intérêt des enfants pour nécessairement s'orienter vers le qualitatif. Les efforts devront être partagés par tous, l'éducation nationale, la commune, les parents d'élèves et nous avancerons collectivement en travaillant ensemble en laissant un avenir ouvert.

Une réflexion générale

La spécificité de notre commune rurale, cela fait partie de l'attractivité du territoire, nous n'avons pas le droit de la dénaturer. Globalement et sous une avalanche de textes mais sans orientation bien définie nous sommes informés sur les réformes à venir, territoriales et financières. Un changement va s'opérer et je suis attentif à ce qu'il ne porte pas atteinte à notre autonomie locale.

Tout cela ne remet pas en cause ma fibre d' élu municipal soucieux de défendre mes concitoyens. Ça me stimule encore plus pour me battre avec mon équipe et je le dis clairement si je n'étais pas quelqu'un de fondamentalement optimiste je serai découragé.

Il faut se mettre dans la tête que ce que nous ne faisons pas aujourd'hui ne sera pas fait.

On arrête tout et on attend ????? Nous avons fait le choix de persévérer et de continuer en considérant que nous avons l'assurance de percevoir des recettes légitimes dans les prochaines années.

Le Maire, Georges POULIQUEN.

UN COMPLÉMENT D'INFORMATIONS concernant la mort de René CARO, apporté par le témoignage de Me GUENOLE Paulette, fille de Jean-Louis BIDEAU.

Reprenons le récit de François LE BOULCH :

« ...Le feu est mis au tas de fagots, à proximité repose René CARO. Le feu enveloppant René se propage à la maison où il y a quelques heures à peine, de jeunes hommes rêvaient de liberté. ... »
Ne trouvant rien, les Allemands se lassent et décident de partir en interdisant formellement à la population de déplacer le corps, donc de le soustraire aux flammes. Un homme ne comprend pas cette situation et cela le révolte. C'est un ancien soldat de marine, un ancien du Tonkin, le facteur de Lannédern : Jean Louis BIDEAU. Dès le départ des parachutistes, il éloigne le corps des ravages des flammes et le fait porter chez Madame LE BIHAN. Dans la soirée, des Allemands passent mais ne s'arrêtent pas... De la maison, il ne reste que des cendres.

LA CANTINE DE L'ÉCOLE

Dès la récréation du matin, les odeurs qui émanent de la cuisine de l'école titillent l'odorat des enfants. On peut alors entendre: « qu'est-ce qu'on mange? », « qu'est-ce ça sent? ». Manger c'est d'abord sentir. Alors, que mange-t-on à la cantine de Lannédern?



La majorité des plats sont réalisés sur place à partir de produits simples, dans le respect des apports nutritionnels adaptés aux enfants. Une grande place est attribuée aux légumes de saison: depuis moins d'un an, ceux-ci proviennent d'une ferme en agriculture biologique. Le reste des produits est commandé dans le commerce de Josiane et Hubert CUIEC.

La cuisine proposée aux enfants est plutôt traditionnelle: que ce soit les lasagnes ou la purée, la plupart des plats sont « fait maison ». Parfois, les enfants goûtent à des plats plus exotiques, comme le mélange sucré-salé ou des plats épicés au paprika, cumin, curry ou moutarde à l'ancienne: il est alors intéressant de leur montrer les épices utilisées et leur provenance. Certains plats ont plus de succès que d'autres. Néanmoins, nous souhaitons que chaque enfant goûte au plat, afin de se

forger sa propre opinion.

De plus, les règles élémentaires de vie en société sont appliquées à la cantine: il est demandé à chaque enfant de se tenir et manger correctement, respecter ses voisins. Les plus grands sont aussi mis à contribution pour ranger la table: un responsable est désigné en début de repas, par Cathy Roudot, assistante maternelle; le but étant de responsabiliser l'enfant dans son comportement.

A l'heure du prêt à consommer, Lannédern a pris l'option de favoriser la cuisine « comme à la maison » permettant aux enfants d'aiguiser leur sens gustatif en toute simplicité.

Valérie BOHEC, la cantinière.

PASSAGE À LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

Le passage à la télé numérique s'opérera le 8 juin 2010 pour les habitants de la Région Bretagne.

Cela signifie que le signal hertzien analogique sera remplacé par le signal hertzien numérique et permettra d'avoir jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites dont les grandes chaînes historiques ainsi que des chaînes locales.

Progressivement, de plus en plus de téléviseurs mis sur le marché ont été équipés pour recevoir la TNT. Depuis Mars 2008, ils le sont tous systématiquement. Pour tous les autres téléviseurs, un simple adaptateur, vendu quelques dizaines d'euro, vous donnera accès à toutes les chaînes de la TNT.

Pour que tout le monde puisse accéder à la télévision numérique, l'Etat a prévu différents types d'aide avec : la mise en place d'un centre d'appels pour vous apporter toutes les informations utiles pour passer au tout numérique au 0970 818 818 ;

des aides financières (sous conditions de ressources) destinées à couvrir tout ou partie des frais engagés par les foyers pour adapter ou changer leur installation ;

Une assistance technique pour les personnes les plus vulnérables aux changements techniques (personnes âgées ou handicapées).

La demande doit concerner la résidence principale. Vous ne recevez la télévision qu'à l'aide d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure en mode analogique, c'est à dire recevoir les 6 chaînes nationales. Chacune des aides ne peut-être attribuée qu'une seule fois par foyer et ne concerne que l'équipement et/ou l'adaptation du poste principal. Chaque demande d'aide doit être envoyée au plus tard 3 mois après la diffusion numérique dans votre région.

Véronique BORNET

CONCERT A L'ÉGLISE

L'association "La Brouette" propose un concert à l'église de Lannédern le Samedi 12 Juin à 20.30.



La Brouette, gérée par Elvira et Philippe TETON, a pour but de créer et diffuser des spectacles de poésie, conte et musique classique, en milieu rural. Elvira anime des cours de violon, individuels ou en petit groupe, sur Lannédern et Huelgoat et elle intervient dans des écoles; elle organise ponctuellement des rencontres entre élèves, et des "boeufs" entre amis musiciens du coin, à la salle polyvalente.

Les spectacles ont été nombreux cette année, et les publics très variés, par exemple, à Trégarvan, (musée de l'école rural), St Evarzec, (médiathèque), Locmaria-Berrien, (salle des fêtes) ou Huelgouat, (l'Arboretum). Aussi à la nouvelle salle de Pleyben, l'Arvest. Les concerts et récitals sont toujours dans l'esprit de partage et d'ouverture. *La Brouette* cependant, fait travailler son public! Il faut une écoute bien concentrée et la volonté de se laisser entraîner dans une certaine intimité, un moment d'échange et de magie. Philippe est bien connu pour son énergie et son engagement sur scène.

Le public de Lannédern, les années passées, a pu entendre les Fables de La Fontaine; La Chèvre de M. Séguin d'Alphonse Daudet, avec Frédéric Evenat à l'accordéon; des textes de Musset, Rostand, Baudelaire; un conte de Noël des frères Grimm; des musiques de Bach, Mozart avec, toujours, un brin de Jazz, Tango ou danses irlandaises, ou encore de la percussion africaine. Dans les années passées, certains se rappelleront, *Bébésing*, un concert avec Véronique Coadou au piano, le *Misanthrope* avec la Compagnie des Ifs, le Concert Classique Tsunami. *La Brouette*, association créée depuis 2005, travail aussi en partenariat avec *l'Atelier du Lien* à Brennilis, *La Vache Luthière* à La Feuillée, *l'Atelier de l'Instant* à Gouézec et *Musique aux Champs* à St Ségat.

Elvira, qui a fait ses études au Conservatoire de Melbourne, sa ville d'origine, prend grand plaisir à inviter ses collègues de Quimper et de Brest à venir jouer dans la belle église de Lannédern. Le cadre et l'acoustique sont certainement à vanter! Le prochain concert aura lieu juste après l'inauguration de la mise en vitrine, des trésors de l'église.

Le 12 Juin, Le *Quatuor de l'Aulne* s'associe avec *Viva Voce*, un trio de deux chanteuses et d'un claveciniste, pour un programme de musique sacrée, notamment le très tendre et poignant 'Stabat Mater' de Pergolèse (brillant compositeur Italien mort à 26 ans en 1736). Les deux ensembles ont déjà collaboré sur des concerts ayant lieu dans le Nord Finistère. Les concerts de *Viva Voce* sont remarqués pour leur "enthousiasme, pureté et fraîcheur." Le *Quatuor de l'Aulne* se compose de quatre musiciennes (deux violons, un alto et un violoncelle). Le groupe est dans sa deuxième année d'activité. C'est l'occasion de venir découvrir, soutenir, s'évader. Toujours dans la démarche de rendre leur musique accessible à tous, les entrées seront à 6 euros et pour les enfants, gratuit. Pour tout renseignement n'hésitez pas d'appeler au 02 98 26 42 19.

Elvira TÉTON

CONSTRUIRE ET DEVENIR PROPRIÉTAIRE SONT VOS DÉSIRS ?

2 terrains sont offerts à la résidence Tal ar Skol !
Possibilité de construire 1 maison de type 5
sur chacun de ces terrains (83m² habitable
+18,66m² le garage +570m² de terrain)

A partir de 109,000 € TTC avec des conditions
avantageuses

Vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter
en Mairie au 02.98.26.40.56



Téléphone utile :

Mairie :	02 98 26 40 56
Salle communale :	02 98 26 43 09
Ecole :	02 98 26 43 02
Poste :	02 98 26 40 53
Déchetterie :	02 98 26 67 53
Service des eaux :	02 98 26 45 49
Prêtre :	02 98 26 60 11
ADMR :	02 98 81 46 38
SAMU :	15
Pompiers :	18
Police :	17



Agenda :

8 Mai : 11 h 30 Commémoration armistice
8 Mai : Cochon grillé (APE)
22 Mai : 15H30 tour Bretagne véhicules anciens
28 mai : fête des voisins
4 Juin : inauguration de la vitrine 11h
12 Juin : concert musique baroque à l'église 20h



En cas d'urgence ou de nécessité vous pouvez joindre :

POULIQUEN G maire : 02 98 26 45 20 / 06 77 83 60 67
CARIOU M. C. adjoint : 02 98 26 41 40
CLOST J. M. adjoint : 02 98 26 42 26 / 06 64 94 05 18
DIULEIN Y. adjoint : 02 98 26 45 92

BALADE CHAMPÊTRE



« Mon pied droit est jaloux de mon pied gauche. Quand il avance, l'autre veut le dépasser, et moi, idiot, je marche... » disait le grand humoriste Raymond Devos.

J'ai fait comme lui, j'ai pris mon bâton et j'ai décidé de m'aventurer dans la campagne autour de Lannédern. Quelle surprise de découvrir à ma porte, à quelques centaines de mètres de "Ty Jaffré", une nature calme, sans aucun bruit, que le chant des oiseaux mêlé au bruissement du vent dans les sapins, et le murmure d'un petit ruisseau caché sous la verdure. On a l'impression d'être très loin de notre civilisation pétaradante, vrombissante, si éprouvante pour les nerfs !

Avant de descendre vers "Kervegenned", j'admire le travail de nos tailleurs de pierre qui ont soigné le clocher de "Koad ar Roc'h", longtemps blessé par la foudre, ainsi que le travail du forgeron qui a façonné la croix. A l'horizon, la chaîne des Montagnes Noires s'étire d'est en ouest. Le rocher pointu de la roche du feu me dit que ce point stratégique était vraiment bien choisi par les anciens, pour prévenir de très loin l'arrivée des hommes du Nord. Plus loin, à l'ouest, vers la mer, le Ménez-Hom, fait le dos rond. A mes pieds, les champs, les hameaux, les maisons isolées, les silos, me font penser à des maquettes, des jouets. J'arrive à la ferme de Ty Cras. Une poignée de main et quelques mots échangés, permettent de rompre pour un instant ma solitude. Même le chien veut participer à la rencontre en se faisant caresser. A Guernaléon, je pousse la porte du nouveau garage. Le mécanicien est plongé dans un moteur et ne m'a pas entendu arriver. Je tousse pour lui signifier ma présence. Il se lève et sourit en me voyant, là encore quelques mots, puis je continue mon chemin. Je croise deux marcheuses, c'est bien, je ne suis pas tout seul, encore un peu de conversation. J'attaque la montée vers le château d'eau. A ma gauche, des vaches dans un champ paissent tranquillement, certaines intriguées, s'arrêtent de brouter et me regardent passer, pendant que d'autres couchées ruminent sans me voir, c'est très bucolique... Arrivé en haut de la côte, je découvre les Monts d'Arrée aux roches couvertes de landes et de bouquets de sapins. Le Mont Saint-Michel, tel un beau et gros sein de femme, bien rond dresse haut sa chapelle comme un téton. Après Ty Colin, je descends lentement vers l'enclos paroissial. Le spectacle est magnifique et touchant à la fois. Cet ensemble religieux blotti au pied de la montagne offre un cachet inoubliable. Je longe le muret du cimetière et descends au lavoir par l'escalier près de l'ancienne école des soeurs. Je m'assois près de la fontaine. L'endroit est idéal pour rêver. J'entends les femmes en costume du début du XX^e siècle, taper sur leur linge tout en conversant bruyamment et échangeant entre-elles les potins d'un Lannédern plein de vie. Ou bien, en regardant la fontaine et en écoutant le glouglou d'un petit ruisseau proche, on peut entrevoir une jeune femme aux longs cheveux se mirant dans l'eau de la fontaine. Viviane serait-elle présente en ce lieu, ou Dahut, ou Merlin ?... peut-être... Je fais un bond ! La cloche égraine les sept coups. Le dernier son s'envole dans les nues, que j'aime cet instant ! Un petit détour en longeant l'ancienne école des soeurs pour arriver derrière le cimetière. Cette vue est superbe : le calvaire à contre-jour très dentelé ou l'on voit Saint Edern sur son cerf, la petite rue montant lentement, bordée par les vieilles maisons du bourg et tout ceci dans un calme parfait, alors que nous sommes très près de la route si passagère, ça aussi, c'est magique ! Je termine ma balade en rejoignant lentement la salle polyvalente. Je me retourne plusieurs fois pour admirer la perspective. Les façades des vieilles maisons, la petite rue tortueuse et le clocher de l'église au-dessus, je ne sais pas pourquoi, me font penser à Marion du Faouet.

Et puis, voilà, je n'ai pas compté combien de fois mes deux pieds se sont dépassés, mais ce que je sais, c'est que cette balade est le commencement d'une longue série.

A dans trois mois, pour d'autres périple à travers la campagne.

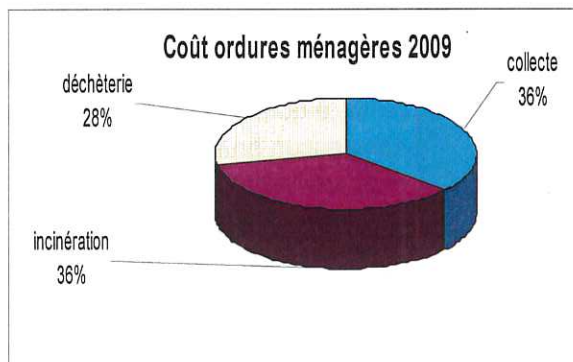
Jean-Louis Courta y

FÊTE DES VOISINS

Toute la population et les nouveaux arrivants sont conviés le vendredi 28 mai à partir de 19h00 à la salle polyvalente et au boulodrome afin de faire connaissance lors de la fête des voisins. Chacun apportera nourriture et boissons afin d'échanger et de partager un bon moment. Venez nombreux !!

Ordures ménagères, quelques chiffres de 2009...

Régulièrement des administrés interpellent leurs élus sur le montant de la redevance de collecte et de traitement des ordures ménagères.



Il faut savoir que l'incinération à l'usine de Carhaix de nos déchets représente le tiers des dépenses du SIVOM, la collecte représente un second tiers et la déchèterie le dernier tiers.

Le financement de ce service se fait principalement par la perception de la redevance déchets ; ensuite viennent les aides versées en fonction de nos performances de tri : éco-emballages et les recettes liées à la vente des matériaux recyclables. En 2009 nous avons observé une stagnation du tri des déchets : le coût de la redevance c'en est aussi tôt fait ressentir.

Les déchets incinérés

Il y a 15 ans les déchets collectés sur notre Commune étaient déversés dans la nature. L'intérêt de cette pratique était son faible coût de traitement. En 2009, collecter et traiter à l'usine d'incinération nos 2.200 tonnes d'ordures ménagères non triées a coûté 464.000 € soit **211 € la tonne**.

Les déchets recyclés

Sur 2009, nous avons touché 45.000 € de soutien pour le tri et 16.000 € pour la vente des matières recyclables, la collecte et le traitement des déchets recyclés nous a coûté 84.500 € pour 660 tonnes d'emballages triés, ce qui revient à un coût de **36 € la tonne**.

Nous voyons bien à travers ces chiffres l'intérêt de trier nos déchets et l'impact que cela peut avoir sur le coût du traitement de nos ordures ménagères.

Le coût de la déchèterie

Avant 2003, il n'y avait pas de lieu pour recevoir les déchets encombrants, les gravas, les déchets spéciaux... Aujourd'hui, nous pouvons les déposer à la déchèterie de Kozkérour. L'infrastructure ainsi que le traitement des déchets qui y sont déposés nous a coûté 189.000 € en 2009. Ce coût est financé presque exclusivement par la redevance déchets.

Que faire ?

Aujourd'hui, face à la difficile réduction des déchets, aussi bien liée aux emballages qu'au « tout jetable » (quelle est de nos jours la durée de vie d'un téléphone ?), de nouvelles réglementations ont été prises afin d'intégrer le coût de traitement des déchets dans le coût d'achat de l'objet. Cependant, si les consommateurs ne « jouent pas le jeu » et ne trient pas, ils payeront leurs déchets au prix fort.

Que peut-on faire pour contenir le coût du traitement des déchets ?

- ☞ La première chose est d'éviter le « tout jetable » et de favoriser le « réutilisable ».
- ☞ Par ailleurs les déchets de table peuvent se composter et nourrir la terre de votre jardin (des composteurs à 33 € sont disponibles au SIVOM)
- ☞ De nombreux emballages peuvent se recycler (cannettes en fer, briques alimentaires, bouteilles plastiques...) **un emballage que l'on recycle coûte six fois moins cher à éliminer qu'un emballage non trié !**

Où peut-on avoir d'autres informations ?

Des guides du tri sont à votre disposition en Mairie, le SIVOM de Pleyben (qui gère les déchets sur le secteur de Pleyben) répondra à vos questions au : 02 98 26 74 83, vous pouvez aussi trouver des informations sur internet (www.ademe.fr ; www.ecoemballages.fr)